

Séance du 29 mars 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 23 mars 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, M. Bergé, Mme Loupien-Suarés, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à M. Lacassagne ; Mme Lauqué à M. Pommiez ; Mme Dumas à M. Gouffrant ; M. Labayle à M. le Maire.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

M. le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibérations du conseil municipal du 31 mars 2008 (n° 2), du 24 juillet 2008 (n° 16 et 31), du 23 octobre 2008 (n° 52), du 4 juin 2009 (n° 9), du 10 février 2011 (n° 4) et du 20 octobre 2011 (n° 17) :

- 2 février 2012 – Convention relative à la pose coordonnée et à l'enfouissement des différents réseaux électriques et communications électroniques du réseau Numéricable – Prise en charge du coût des travaux de câblage : 60 % par Numéricable et 40 % par la collectivité.

- 6 février 2012 – Contrat d'assistance du logiciel Concerto scolaire – Avenant conclu avec la société Arpège pour une durée d'un an : 60 € HT.

- 10 février 2012 – Recours en annulation contre le refus de dation en paiement des droits successoraux attachés à la délivrance du legs particulier Howard-Johnston – Autorisation d'ester en justice : cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre.

- 10 février 2012 – Requête n° 11 BX 03163 en appel devant la cour administrative de Bordeaux contre la décision du tribunal administratif de Pau rejetant la demande en annulation de l'arrêté municipal radiant le requérant des cadres de la Ville – Défense assurée par Me Alexandrine Barnaba.

- 13 février 2012 – Création d'une régie d'avances à la Direction du patrimoine naturel et environnemental.

- 14 février 2012 – Travaux de requalification et d'extension du parc de stationnement souterrain Paulmy - Lot 2b (étanchéité) : infructueux - Lot 3a (menuiseries extérieures aluminium, fermetures) : Cancé Aluminium – 68 945,00 € HT - Lot 3b (menuiseries intérieures bois) : déclaré sans suite - Lot 10 (serrurerie) : Atout Fer – 85 467,00 € HT.

- 14 février 2012 – Consultation d'éditeurs pour le magazine « A l'affiche » - marché en groupement de commandes communes de Bayonne, Anglet et Biarritz – Société JA Création – 8 030,00 € HT/numéro – Marché d'un an reconductible une fois pour la même période.

- 15 février 2012 – Travaux de requalification et d'extension du parc de stationnement souterrain Paulmy – Lot 4 (plâtrerie) : Entreprise Goyty – 69 023,50 € HT.

- 16 février 2012 – Organisation et dispense de cours de langue basque pour les agents des services municipaux – Société AEK – 64,50 € HT/heure.

- 21 février 2012 – Travaux de pose de fibre optique – Sogetrel SA – 8 666,30 € HT – Durée : 2 ans.

- 22 février 2012 – Procédure en référé constat près le tribunal administratif de Pau - Arche centrale du pont Saint-Esprit – Constat judiciaire des lieux avant le passage de barges intervenant dans le cadre de la construction du pont ferroviaire sur l'Adour – Mission confiée à Me Eric Decléty.

- 22 février 2012 – Requête n° 1102027-4 de Monsieur Velez auprès du tribunal administratif de Pau contre la décision implicite de rejet à sa demande de documents en date du 22 novembre 2010 – Défense assurée directement par la Ville.

- 23 février 2012 – Location-maintenance de diffuseurs de parfum au centre aquatique – Société Serkonten – 394,50 € HT.

- 23 février 2012 – Musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-Arts de Bayonne – Extension et restructuration – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage – Liste des candidats admis : Laurent Laidet muséographe programmiste, société BL Associés, Mikel Seban architecte, société ABCD, Société DA&DU programmation.

- 28 février 2012 – Transport des enfants – Marchés conclus pour les années 2010/2011 avec la société Le Basque Bondissant – Prorogation jusqu'au 25 août 2012 - Lot 1 (transport lié au sport) : montant maximum inchangé 90.000 € HT- Lot 2 (transports divers) : montant maximum porté de 100 000 € HT à 102 900 € HT (+ 2,9 %).

- 28 février 2012 – Concession d'occupation du domaine public – espace restauration des Foires au jambon 2012/2013 – SARL Louis Ospital – 850 €/manifestation.

- 1^{er} mars 2012 – Action en annulation auprès du tribunal administratif de Pau contre l'arrêté interpréfectoral n° 2011-348-0002 portant règlement local pour le transport et la manutention des matières dangereuses dans le port de Bayonne – Recours assuré par le cabinet Huglo-Lepage.

- 1^{er} mars 2012 – Assistance à la tenue de l'exercice comptable et l'inventaire des immobilisations de la Ville de Bayonne – SAS BST Consultant – 60 325 € HT.

- 2 mars 2012 – Activités sportives « Ticket Découverte 2012 » – Association Evasion (rafting) : 1 600 € – Alexis Augustin (spéléologie) : 540 € – Club Hippique Côte Basque (équitation) : 940 € – Bowlingstar (bowling et billard) : 2 000 € – Biarritz sauvetage côtier (sauvetage et secourisme) : 800 € – Base nautique de Lahonce (voile) : 1 100 € – Paul Delafuente (escalade en milieu naturel) : 600 € – CPIE Barthes du Seignanx (randonnée culturelle) : 120 €.

- 5 mars 2012 – Marché de prestations de communication et de promotion de la commune par le rapprochement et l'association du nom et de l'image de la ville de Bayonne et de l'Aviron Bayonnais Rugby Pro – Saison sportive 2011/2012 : 125 500 € HT.

- 7 mars 2012 – Prestation dans le cadre du projet de réussite éducative : mission d'assistance au collège Albert Camus sur le thème de la prévention et de la régulation des incivilités et violences en milieu scolaire - Convention avec M. Jean-Philippe Guillemet – 2 242,50 € TTC.

- 7 mars 2012 – Prestation dans le cadre du projet de réussite éducative : ateliers « mieux vivre le collège » à destination des élèves du collège Albert Camus et des équipes éducatives - Convention avec l'association Couples et Familles du Pays basque – 1 200 € TTC.

- 7 mars 2012 – Fourniture de gros compteurs d'eau froide pour la Régie des eaux – Accords-cadres – Lot 1 (compteur vitesse classe C de 60) - candidats retenus : Sappel, Itron, Zenner - Lot 2 (compteur vitesse classe C de 80) - candidats retenus : Sappel, Menesson, Zenner - Lot 3 (compteur vitesse classe C de 100) - candidats retenus : Sappel, Menesson, Zenner - Lot 4 (compteur vitesse classe C de 150) - candidats retenus : Itron et Sensus.

- 7 mars 2012 – Contrat de maintenance et licence d'utilisation du logiciel Ibemol conclu avec la société « Arpège » : 90 € HT/an pour 12 mois renouvelable annuellement.

- 8 mars 2012 – Consultation pour une mission d'assistance juridique et financière à maîtrise d'ouvrage – Modes de mises à disposition possibles des installations du stade Jean Dauger et réalisation du montage contractuel retenu – SELARL Matharan-Pintat-Raymundie – 19 750 € HT.

- 12 mars 2012 – Procédure correctionnelle Mougeotte – Avis à partie notifié à M. Henri Labayle – Défense assurée par Me Bernard Noyer.

- 16 mars 2012 – Réaménagement et requalification de l'accueil du public hall Cassin – Lot 2 (menuiseries extérieures aluminium) - Entreprise Labastère 64 – 26 691,00 € HT.

Le conseil municipal prend acte de la communication de ce compte-rendu.

Ont signé au registre les membres présents.